

ATELIERS
MÉDICIS

CRÉATION EN COURS

2^e édition 2017-2018

DOSSIER DE PRESSE

Région Hauts-de-France



Création en cours est un programme national articulant émergence artistique et transmission, porté par les Ateliers Médicis avec le soutien du ministère de la Culture et en coopération avec le ministère de l'Éducation nationale.

Initié en 2016-2017, la première édition de Création en cours a rencontré un grand succès, ainsi qu'en témoignent la richesse et la singularité des rencontres et des projets développés. Les 101 projets retenus ont impliqué, dans des démarches collectives et participatives, 130 artistes, plus de 5 000 élèves de CM1, CM2 et 6^e, les équipes enseignantes, les parents d'élèves, les élus et les acteurs culturels de tous les territoires.

Pour la deuxième édition (2017-2018), les Ateliers Médicis accompagnent 150 projets portés par 194 artistes issus de toutes les disciplines artistiques. Les projets de recherche et de création artistique intègrent un volet de mise en partage et de transmission dans 150 écoles réparties sur l'ensemble du territoire français en métropole et Outre-mer.

Musique, théâtre, danse, cirque, arts plastiques, marionnettes, arts de rue, photographie, cinéma et audiovisuel, design, architecture, littérature, poésie, bande dessinée, arts numériques, mode : la démarche des porteurs de projet entremêle les disciplines, opère des rapprochements entre les esthétiques, traverse et interroge les problématiques du monde tel qu'il est. L'ensemble de cette aventure participe à la fabrique d'une culture au cœur de la société et en lien avec les territoires.

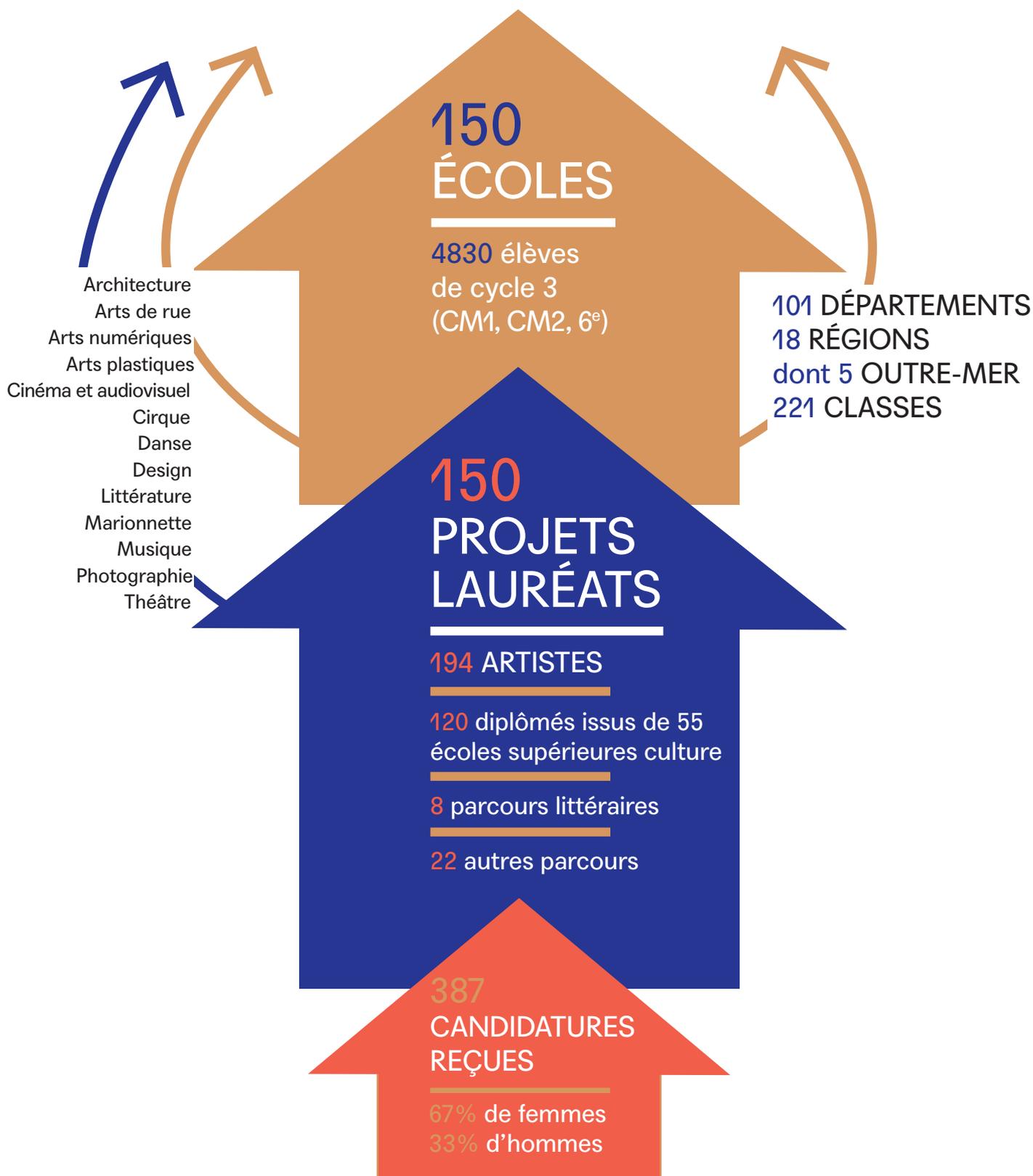
Les écoles où leur création sera mise en partage sont situées pour la plupart dans des communes rurales ou péri-urbaines, en périphéries ou en Outre-mer. Les artistes vont pour un temps les habiter, rencontrer les élèves et enseignants et partager des formes artistiques.

En proposant à la création artistique de se déployer à l'école, Création en cours imagine une nouvelle forme de relation entre les artistes et les enfants. Pour les écoles, le projet est l'opportunité d'une découverte et d'une incursion dans l'acte de création. Pour l'artiste, donner à voir et partager le processus de création peut être l'occasion d'un déplacement et de nouvelles inventions contribuant à sa recherche. La transmission est au cœur de ces échanges. Par ces rencontres, le programme Création en Cours permet aux artistes un temps privilégié de réflexion sur leur pratique, en leur donnant le temps et les moyens de l'expérimentation.

En articulant création, invention culturelle et transmission, Création en cours constitue un programme résolument innovant dont les ambitions sont à la fois artistiques, culturelles et éducatives. Cette deuxième édition, déployée partout en France, s'annonce foisonnante.

Les Ateliers Médicis

CRÉATION EN COURS



CRÉATION EN COURS

En 2016-2017, la première édition de Création en cours a accompagné 101 projets portés par 130 artistes qui ont pu renforcer la présence artistique dans des écoles implantées dans des territoires éloignés de l'offre culturelle (quartiers prioritaires de la politique de la ville, zones rurales et périurbaines, Outre-mer).

Suite au succès de cette 1^{ère} édition, Création en cours s'amplifie : en 2017-2018, ce programme permet de soutenir 150 projets portés par de jeunes artistes œuvrant dans tous les champs artistiques.

Création en cours croise les enjeux de soutien à la création, d'accompagnement à l'insertion professionnelle des artistes, de transmission auprès des élèves et de présence de la culture dans tous les territoires. Les artistes sont soutenus pour un temps de recherche, d'expérimentation et de création de plusieurs mois, entre janvier et juin 2018 comportant un temps de transmission auprès d'élèves de CM1, CM2 et 6^e.

LES ATELIERS MÉDICIS

Une aventure culturelle inédite

Les Ateliers Médicis portent une double ambition :

- développer un laboratoire de référence, un établissement dédié à la jeune création, aux émergences artistiques et culturelles ;
- à partir de son déploiement à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, expérimenter et concevoir le projet architectural, scientifique et culturel d'un grand équipement culturel de dimension métropolitaine et nationale, qui ouvrira à l'horizon 2024.

Un lieu de recherche, de création et d'innovation

En 2017, les Ateliers Médicis ont mis en place une programmation de recherche, de création, de transmission et de rencontre avec les territoires, dédié aux émergences artistiques et aux inventions culturelles. Près de 150 artistes et équipes artistiques ont été accompagnés et soutenus par les Ateliers Médicis dans le cadre de son programme de recherche et de création. Cet accompagnement se poursuit et s'amplifie, avec près de 200 artistes accompagnés en 2017-2018, autour de 3 programmes principaux : les artistes et chercheurs associés ; la commande photographique Les regards du Grand Paris ; Création en cours.

La transmission comme la création et la recherche constituent le cœur des missions des Ateliers Médicis.

UN DISPOSITIF DE LA POLITIQUE INTERMINISTÉRIELLE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Permettre à des élèves de vivre l'expérience de la culture et de la création dans les territoires les plus éloignés de l'offre culturelle, multiplier les occasions de rencontres et de partage entre la communauté éducative et de jeunes artistes majoritairement issus du réseau des écoles supérieures sous tutelle du ministère de la Culture : tels sont quelques-uns des principaux enjeux auxquels le dispositif « Création en cours » permet de répondre au moyen de 150 résidences d'artistes dans 150 écoles réparties sur l'ensemble du territoire.

Soutenu par le ministère de la Culture, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, et piloté nationalement par l'établissement public Ateliers Médicis, ce dispositif s'inscrit pleinement dans la politique interministérielle d'éducation artistique et culturelle développée par ces deux ministères depuis 1931 et réaffirmée avec force par Françoise Nyssen, ministre de la Culture qui en a fait une des priorités de son ministère.

« Sans tabou, nous allons nous installer à l'école. Sans y être invité, parce qu'on y est légitime. Cette volonté politique, je la porte pour la France entière. Ce ministère est en train de travailler avec l'Éducation nationale comme jamais.

Ce que nous sommes en train de faire, qui n'a jamais été fait, c'est de créer une obligation de partenariat pour les écoles, avec des acteurs culturels du territoire : pour que ce soit des professionnels et des artistes qui assurent les enseignements. Engageons-nous.

Tout le monde culturel doit être au rendez-vous. Pour que dans quatre ans, la pratique d'un art ne soit plus le privilège de quelques-uns. Pour que cette génération d'enfants ne se sente plus illégitime face à la création. Pour que chacun devienne un adulte qui se dira, devant une œuvre, un établissement culturel : « Je suis chez moi ». »

Françoise Nyssen,

Ministre de la Culture

Discours de Vœux aux acteurs de la Culture et à la presse, mardi 23 janvier 2018.

Comme le résume la Charte pour l'éducation artistique et culturelle élaborée par le Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle, elle repose sur deux principes essentiels : éduquer à l'art, éduquer par l'art.

La résidence d'artiste en milieu scolaire constitue en effet un moyen privilégié pour permettre à des jeunes une rencontre sensible avec le processus de création. En s'adressant spécifiquement à des élèves de CM1, de CM2 et de 6^e dans des écoles et des collèges situés dans les territoires prioritaires que sont les quartiers politiques de la ville, les zones rurales et périurbaines et l'Outre-mer, « Création en cours » fait également le choix de lutter contre les inégalités territoriales en provoquant la rencontre entre deux mondes : ceux des enfants et des jeunes artistes issus de toutes les disciplines de la création contemporaine (arts plastiques et visuels, théâtre, cinéma et vidéo, danse, architecture, littérature, musique, design, photographie, arts numériques, cirque, arts de la rue, etc.).

Ces résidences d'artistes sont conçues pour s'inscrire dans le Parcours d'éducation artistique et culturelle qui comprend les enseignements, les dispositifs d'action culturelle des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire (notamment les projets de résidence ou de jumelages ou les opérations nationales comme « La Classe, l'œuvre ! »), ainsi que toutes les initiatives portées en famille ou par les jeunes eux-mêmes.

Ainsi, les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les rectorats développent toute l'année des projets fédérateurs, à l'échelle d'un territoire, sur le temps scolaire et hors temps scolaire, qui permettent aux enfants et aux jeunes d'explorer les grands domaines des arts et de la culture, dans leurs manifestations patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, nationales et internationales.

1 - Le premier protocole d'accord entre les ministères en charge de la culture et de l'éducation nationale a été signé le 25 avril 1983.

2 - Circulaire n°2013-073 du 3-5-2013

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CULTURE ET LA PARTICIPATION DES ÉCOLES SUPÉRIEURES AU DISPOSITIF

Avec près de 37 000 étudiants et une centaine d'établissements délivrant plus de 40 diplômes nationaux, l'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture constitue le principal vivier de la jeune création et des professionnels de la culture dans les domaines de l'architecture, des patrimoines, des arts plastiques, du spectacle vivant et du cinéma.

L'enseignement supérieur Culture (ESC) se compose de formations dotées d'une forte dimension professionnelle tout en mobilisant des savoirs fondamentaux et des procédures de recherche. Les diplômes délivrés s'inscrivent dans le schéma Licence-Master-Doctorat (LMD). Ils couronnent pour la plupart des études à Bac+ 3 ou Bac+ 5. Certains établissements proposent aussi des cursus et des diplômes post-master, ainsi que des cycles doctoraux. La majorité de ces diplômes figurent aux niveaux I et II du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qui reconnaît ainsi leur haut niveau de conception et d'autonomie.

Sur la centaine d'établissements d'enseignement supérieur Culture, 40 sont des établissements publics nationaux (EPN) ou situés dans des établissements publics nationaux, les autres sont des établissements publics de coopération culturelle (EPCC) relevant des collectivités territoriales ou ont un statut associatif. Tous délivrent des diplômes nationaux créés ou reconnus par le ministère de la Culture.

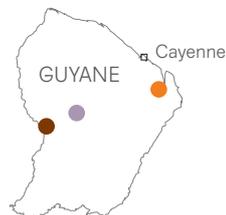
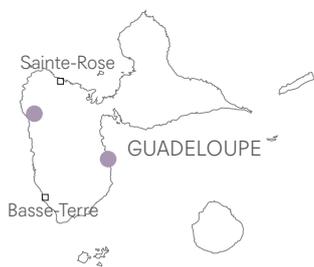
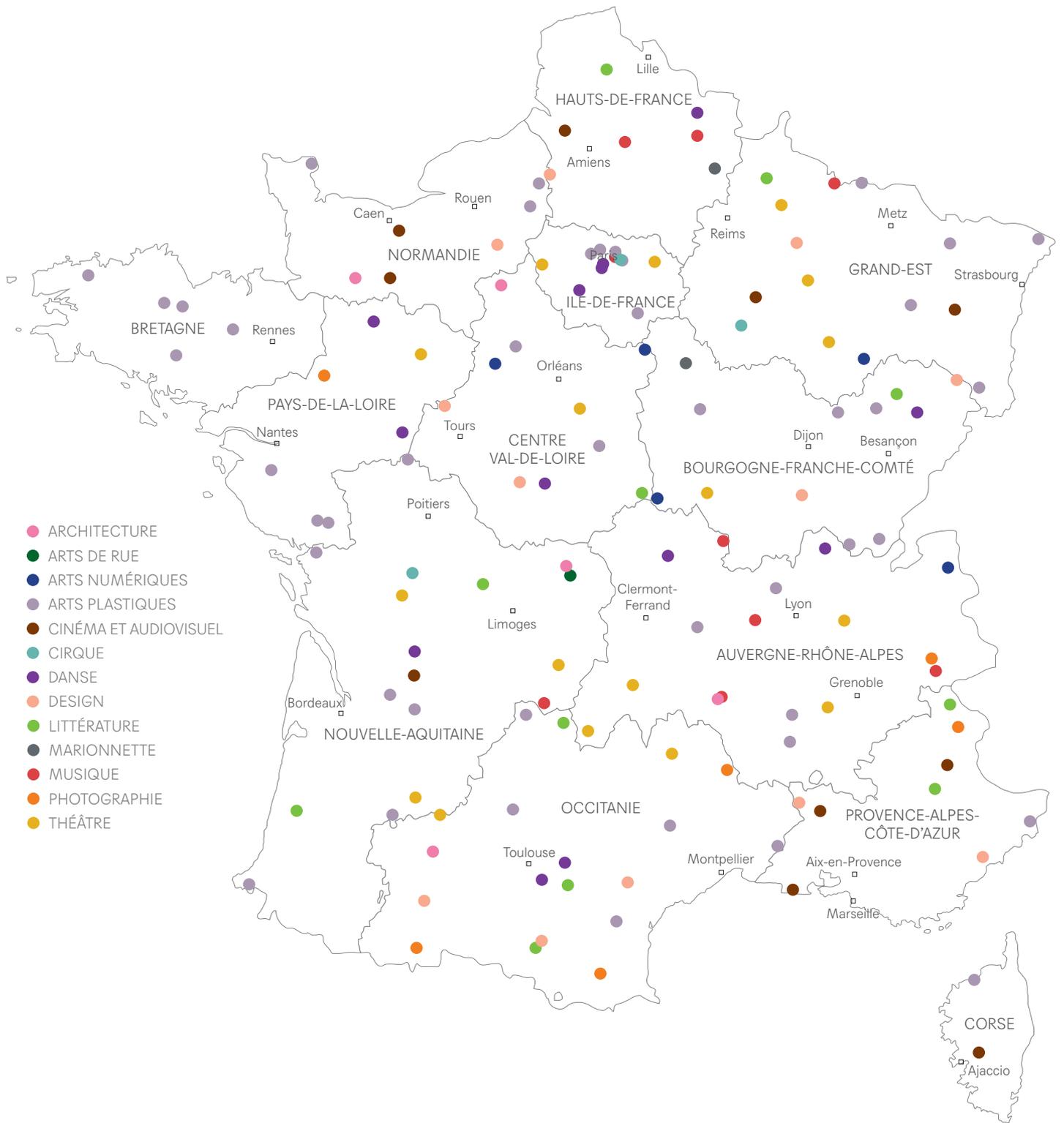
Dans tous les établissements de l'enseignement supérieur Culture, les enseignants sont en majorité des professionnels en activité, à même d'assurer un lien fort avec leur milieu. Cette situation, de même que le développement des stages durant la formation, favorisent l'insertion des étudiants dans la vie active. Chaque année, des milliers de jeunes issus de l'enseignement supérieur Culture : architectes, plasticiens, designers, photographes, affichistes, réalisateurs, comédiens, danseurs, musiciens, historiens de l'art, conservateurs, restaurateurs... s'engagent dans la vie professionnelle avec des acquis associant des savoirs pratiques et des savoirs théoriques de haut niveau.

La proximité des écoles de l'enseignement supérieur Culture avec le monde professionnel et leur environnement en fait des acteurs de premier plan dans les regroupements des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en cours sur l'ensemble du territoire (universités, écoles supérieures, laboratoires de recherche.), en particulier dans les Communautés d'universités et établissements (ComUE).

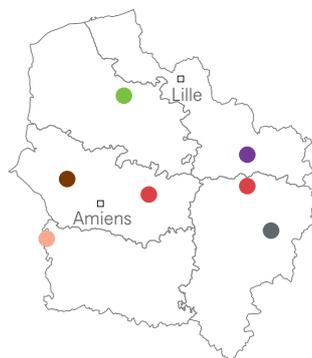
Les coopérations sont nombreuses avec des écoles analogues en Europe et au-delà, mais aussi avec des universités françaises et européennes, des écoles d'ingénieurs, de gestion, des écoles doctorales, etc. Chaque année, un grand nombre d'étudiants Culture bénéficient de ces coopérations interécoles, notamment dans le secteur de l'architecture où la mobilité est très développée. Le ministère de la Culture est partenaire de CAMPUS France et de nombreuses écoles Culture sont impliquées au sein du programme Erasmus+ pour les échanges d'étudiants et d'enseignants.

Pour favoriser l'émergence de nouvelles formes d'expression artistique et culturelle, les écoles et le ministère de la Culture s'engagent résolument dans l'accueil des publics les plus diversifiés, qu'il s'agisse de diversité d'origine sociale ou géographique, de diversité des parcours scolaires, voire extrascolaires, mais encore de l'accueil d'étudiants en situation de handicap.

Pour cette deuxième édition de « Création en cours », 120 artistes sélectionnés sont issus de 55 écoles de l'enseignement supérieur Culture.



HAUTS-DE-FRANCE



Duhamel Maxime avec Foulon Raphaël ●

Recommandés par Le Métaphone / 9-9bis et l'ARA
Musique
En résidence à Guise

Fimbel Violaine avec Durand Marianne ●

École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette
- Charleville Mézières
Marionnettes
En résidence à Montcornet

Flauw Edgar ●

École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne - Brest
Design
En résidence à Saint Samson la Poterie

Gouju Julie ●

Université Paul Valéry Montpellier III
Danse
En résidence à Catillon sur Sambre

Hebert François ●

La Fémis, École Nationale Supérieure des métiers de
l'image et du son - Paris
Cinéma et audiovisuel
En résidence à Airaines

Luiceanu Alexandra ●

Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse
- Paris
Musique
En résidence à Bray sur Somme

Reys Maxine avec Bersier Audrey ●

La Manufacture, Haute École des Arts de la Scène
- Lausanne, Suisse
Littérature
En résidence à Marles les Mines

Maxime Duhamel avec Raphaël Foulon

Musique

Tisseurs d'ondes

Recommandés par Métaphone / 9-9bis - Oignies et Autour des Rythmes Actuels (ARA) - Roubaix



© Nicolas Petit

STIENIS est à la croisée de l'ambient et de l'electronica, associe rythmiques entremêlées, textures profondes et intrigantes. Le mélange de sonorités naturelles et artificielles, qui allie la puissance des synthés à la douceur d'instruments issus de diverses civilisations, crée une musique de caractère en constante évolution : l'esprit est invité au voyage, à la contemplation. La beauté et la sobriété de la musique de Trentemøller, la touche scientifique de Max Cooper et l'engagement de Massive Attack sont autant d'éléments qui l'inspirent. Un spectacle audiovisuel alliant projection vidéo et light-art a été conçu avec le collectif d'arts numériques eqko : Fulgur, Apparatus – la machine à foudre. Il met en scène des techniques vidéo modernes, écrans nébuleux et string-art afin de reproduire la fascination primitive de l'homme pour les phénomènes naturels disruptifs.

Fulgur, Apparatus – La machine à foudre

Maxime Duhamel est un musicien utilisant la Musique Assistée par Ordinateur comme outil principal, et qui met à profit son parcours de percussionniste au conservatoire. Raphaël Foulon, diplômé de l'IRCAM en sciences appliquées à la musique, conçoit projections live, installations de larsen vidéo, performances audiovisuelles et scénographies pour le spectacle vivant. Ensemble, ils ont créé un spectacle audiovisuel alliant musique live et nouvelles technologiques, dans une installation immersive appelée « Fulgur, Apparatus ». Le but de ce projet est d'approfondir les recherches esthétiques, dans les domaines sonore, visuel, et leur intersection.

Lieu de résidence

Ecole du centre
Guise, Aisne
HAUTS-DE-FRANCE

Violaine Fimbel avec Marianne Durand

Marionnettes

Compagnie YOKAI

ENSAM (École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette) – Charleville-Mézières



© Cie Yokai

Marionnettiste et plasticienne, Violaine Fimbel est diplômée de l'ESNAM à Charleville-Mézières en 2014. Marianne Durand est costumière, diplômée de l'Ecole La Martinière Diderot en 2016. Toutes deux issues d'écoles nationales, elles ont l'envie commune de travailler la matière d'une façon singulière et complémentaire dans le domaine du spectacle vivant, en croisant leurs savoir-faire, leurs univers et leurs compétences. Marianne Durand et Violaine Fimbel ont pensé la démarche de Création en cours dans ce même souci de décroiser les médiums artistiques et de maintenir cet aspect hybride qui caractérise leur collaboration.

Surnaturel/Dénaturé - menaces invisibles/conséquences visibles

Pour ce projet, les artistes veulent écrire et concevoir la suite d'un spectacle à dominante marionnettique en complicité totale avec des élèves, à travers une résidence in situ. Autrement dit, une plongée dans leur univers artistique, et des recherches/expérimentations collectives autour de ce à quoi peut ressembler la marionnette contemporaine aujourd'hui. Au départ de ce projet, il y a le premier épisode d'une création de la compagnie Yôkaï de Violaine Fimbel, conçue pour être écrite en deux temps. Cette première partie (« Noctarium ») a été créée en 2016, et la seconde partie sera créée en 2018. Ces deux parties regroupées formeront l'intégrale de cette création, qui a pour nom « Gimme Shelter » (« Donne-moi un abri »).

Lieu de résidence

Ecole élémentaire Montcornet
Montcornet, Aisne
HAUTS-DE-FRANCE

Julie Gouju

Danse

ICI-Centre Chorégraphique National de Montpellier en partenariat avec l'Université Paul Valéry Montpellier III



Formée à la philosophie (à la Sorbonne), puis à la chorégraphie (diplôme ex.e.r.ce), Julie Gouju ne cesse de se questionner. La défiguration est au cœur de sa démarche chorégraphique. Elle travaille à déformer nos façons d'être un corps, de parler, de regarder. Cette recherche sur la défiguration fait émerger un travail sur l'expression comme matière. C'est pourquoi son travail s'inscrit dans la danse : la matière y est première. Même lorsqu'elle travaille la parole sur scène, c'est toujours à partir du corps et de ses mouvements. Sa première pièce « à dix centimètres près », cosignée avec Adaline Anobile, est une pièce de danse qui fait de la parole un geste commun. La parole s'y produit par la réunion de deux corps. Une version sera présentée au grand HUIT d'Honolulu à Nantes en décembre 2017, à BUDA en Belgique en janvier 2018, au festival VIVAT LA DANSE ! à Armentières en février 2018, et au Théâtre du Granit, scène nationale de Belfort en juin 2018.

Faire le monstre

Le projet est adossé à la création de « Faire le monstre », ma prochaine pièce chorégraphique (soutenue par le CND en 2018). « Faire le monstre » est une pièce de danse qui explore notre tendance naturelle à imiter et à voir des imitations. Elle met en scène cette pratique fictionnaire spontanée que nous développons dans l'enfance. Les enfants en effet sont les premiers à faire des monstres, ils jouent à se faire rire et peur en déformant leur corps. Parce que l'échange et le travail avec eux sont au cœur de ma création, la transmission sera essentielle à mon processus de création. Je donnerai aux élèves les outils pour mettre leur pratique en scène, je travaillerai avec eux à récolter et archiver des monstres. Ces archives seront des partitions à interpréter sur scène. Deux formes spectaculaires seront alors présentées : une première où j'interpréterai les monstres inventés par les élèves, une seconde mettra en scène leur propre interprétation.

Lieu de résidence

Ecole Albert Goris
Catillon-sur-Sambre, Nord
HAUTS-DE-FRANCE

Edgar Flauw

Design

EESAB (École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne) - Brest



© Léah Geay

Edgar Flauw a étudié le design à l'école Européenne Supérieure d'Arts de Bretagne (EESAB). Il vit et travaille depuis à Coat-Méal, près de Brest. L'univers maritime, les relations, connexions entre l'humain et le marin, constituent son territoire d'investigation. Les côtes bretonnes sont devenues une extension de son atelier, elles sont à la fois source d'inspiration, matière brute dans laquelle puiser, et champ d'expérimentation. Le fil rouge de ses recherches est très lié à son expérience de surfeur, dont il se sert pour imaginer et fabriquer de nouveaux objets, usages, moyens de produire, manières d'habiter, explorant ainsi des enjeux contemporains.

Glisse libre

J'ai initié ce projet en janvier 2017. Je l'ai d'abord nommé « Exhumer les reliques du surfing français ». Des articles glanés dans d'anciennes revues de bricolage amateur sont à sa base. Ces articles des années 30 aux années 60 proposent la construction d'objets nautiques principalement en bois à usage récréatif. Ma démarche consiste à chercher ces articles, fabriquer une réplique de l'objet qu'ils proposent puis tester in situ cette réplique. Cette première phase est documentée et analysée et permet le dessin d'une deuxième version de chaque objet, une version contemporaine cette fois, par ses formes, matériaux, usages, etc. Le design, le travail du bois et autres matériaux en volume, la photographie et la vidéo, le sport constituent une liste non exhaustive des disciplines mises en jeu par ce projet.

Lieu de résidence

Ecole élémentaire de Saint-Samson-la-Poterie
Saint-Samson-la-Poterie, Oise
HAUTS-DE-FRANCE

Maxine Reys avec Audrey Bersier

Littérature

BERNARD

La Manufacture - Haute École des Arts de la Scène (Lausanne, Suisse)



© Elsa Thebault

Maxine Reys est née en 1993 en Alsace. Elle suit un parcours en sciences humaines, en hypokhâgne et khâgne option théâtre à Lille, où elle met en scène « L'éveil du printemps » de Frank Wedekind. Elle réalise ensuite un Erasmus à Prague, lors duquel elle se familiarise avec une technique de jeu tchèque : « Interacting with the inner parter ». Elle intègre le Master Mise en scène à la Manufacture (Lausanne), où elle poursuit sa recherche de mémoire autour du jeu d'acteur et de sa relation avec le metteur en scène. Elle expérimente la notion de grotesque en 2015 dans son adaptation de « L'Amérique » de Kafka. En 2016, elle écrit et met en scène « Le syndrome des mérules pleureuses », science-fiction inspirée de Peter Greenaway et Sony Labou Tansi. Elle est assistante à la mise en scène sur « La Mouette » sous la direction de Thomas Ostermeier (2015) ainsi que sur « Nkenguégi » de Dieudonné Niangouna (2016). Elle aime la photographie, les romans d'anticipation, et rêver dans les trains.

Brouillons de mondes

« Brouillons de mondes » est un projet de recherche et d'écriture (théâtrale, cinématographique) ayant comme point de départ notre réalité contemporaine et s'en éloignant par le prisme de la fiction. Comment transposer notre réalité en une fiction imaginaire de type anticipation afin d'avoir des outils pour mieux appréhender la complexité de notre monde ? C'est une tentative de mise en place d'un cadre protocolaire d'écriture suivant les principes des œuvres dites d'anticipation. Avec les élèves, il s'agira notamment de concevoir de façon individuelle puis collective un monde utopique cohérent, avec ses règles, son histoire, sa philosophie, son organisation en société. Nous aborderons ce projet sous différents angles artistiques : le documentaire (interviews, photographie), arts plastiques (surimpression de dessins sur des photographies), exercices d'écriture (conception d'une narration).

Lieu de résidence

École élémentaire René Camphin
Marles-les-Mines, Pas-de-Calais
HAUTS-DE-FRANCE

François Hebert

Cinéma et audiovisuel

La Fémis (École Nationale Supérieure des métiers de l'image et du son) - Paris



© François Hebert

Après cinq années de droit public, François Hebert se décide à apprendre comment raconter des histoires. En 2010, il entre à la Fémis (Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son) au sein du département scénario. Durant sa scolarité, il écrit quatre long-métrages, des courts-métrages et une série télévisée. En 2013, il part étudier l'approche américaine du scénario à New-York au sein de la Columbia University. Depuis sa sortie de l'école, il construit une installation vidéo présentée au Conservatoire National d'Art Dramatique, élabore une performance exposée au Centre Pompidou, et réalise plusieurs vidéos d'art contemporain produites dans le cadre du Collectif Lyncéus dont il est désormais l'un des co-directeurs. En 2016 il co-réalise avec Olivier Strauss « Réponses au brouillard », documentaire de création sélectionné au Festival international du film indépendant de Bordeaux ainsi qu'au festival international du film de Clermont Ferrand.

Le bel âge

« Le bel âge », projet que je voudrais porter dans le cadre de la résidence Création en cours, consiste en la réalisation d'un documentaire de création permettant de travailler avec des enfants sur les contours de leur imaginaire. L'intérêt de ce travail serait d'interroger les limites que chacun pose entre réalité et fiction selon son héritage culturel, ses origines, et de mettre en scène le rapport particulier qu'entretiennent les enfants avec l'imaginaire au sein d'un objet cinématographique cohérent. Au travers ce travail, c'est une intuition simple comme bonjour que je souhaite poursuivre : celle qui consiste à dire que l'enfance porte en elle une forme de plasticité de la notion de croyance dont notre société ferait bien de s'inspirer.

Lieu de résidence

Ecole primaire d'Airaines
Airaines, Somme
HAUTS-DE-FRANCE

Alexandra Luiceanu

Musique

Les Anges Vagabonds

CNSMD (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse) - Paris



Lauréate de la Fondation d'Entreprise Banque Populaire, Alexandra Luiceanu multiplie les expériences musicales. Artiste complète en constante recherche créative, son caractère passionné et sa virtuosité l'ont menée vers des chemins d'excellence et d'éclectisme. Elle se produit en concert à travers l'Europe et met son goût pour la littérature, le théâtre, la mise en scène et l'écriture au service de sa créativité. Elle crée avec succès son premier spectacle vivant, « Harpa Diva » en 2013, vivement salué par la critique. Passionnée de pédagogie, Alexandra est titulaire du Certificat d'Aptitude. Ayant orienté ses recherches universitaires sur la psychologie cognitive, elle a mis au point une nouvelle méthode pédagogique d'éveil et initiation à la harpe inédite, à paraître prochainement. Alexandra enseigne au Conservatoire de l'Abbeillois et de Saint-Brice-sous-Forêt.

Conte(s) Fantastique(es)

Ce projet de création et de transmission porté par l'ensemble « Les Anges Vagabonds » explore la relation entre musique et littérature. Le répertoire français pour harpe et cordes du début du XX^{ème} siècle en est une illustration particulièrement pertinente. Notre sélection s'articule autour de deux œuvres composées à partir d'un argument littéraire : « Caplet » E.A. Poe et « Renié » Leconte de Lisle ; ainsi que deux œuvres à l'esthétique symboliste aux titres évocateurs : « Féerie » de Tournier et les « Danses » de Debussy. Soucieux de créer des liens entre les arts, ce projet vise à explorer et transmettre les modes de création et les clés de ces œuvres.

Lieu de résidence

Ecole primaire Jean de la Fontaine
Bray-sur-Somme, Somme
HAUTS-DE-FRANCE

ATELIERS MÉDICIS

2 allée Romain Rolland 93390 Clichy-sous-Bois

Contact presse :

lanya.monkachi@ateliersmedicis.fr

Tél : 06 88 05 79 64

www.ateliersmedicis.fr
www.creationencours.fr

